



Dispositif inclusif, interactif, collaboratif et formatif en Enseignement Moral et Civique

Période 1

De la règle à la loi

#LaLoiNosRègles

« La conception républicaine de la citoyenneté insiste à la fois sur l'autonomie du citoyen et sur son appartenance à la communauté politique formée autour des valeurs et principes de la République. Elle signale l'importance de la loi et du droit, tout en étant ouverte à l'éthique de la discussion qui caractérise l'espace démocratique. »

Programme d'EMC - texte en vigueur à la rentrée 2018

Objectif général :

Conduire à une culture juridique et connaître la loi.

Objectifs spécifiques : (acquérir et partager les valeurs de la République)

Aborder le vocabulaire de la règle et du droit (droit, devoir, règlement, loi)

Objectifs transversaux :

- Lire et comprendre un texte législatif ;
- Accepter de débattre avec ses pairs dans un espace réglé.

Repères annuels de progression :

Cm1 : L'article 1^{er} de la Déclaration des droits de l'Homme et du citoyen de 1789 et le contexte de son écriture font l'objet d'une première étude. Les élèves découvrent la Convention internationale des droits de l'enfant et sont capables de classer ces droits en différentes catégories.

Cm2 : Les élèves découvrent les libertés (liberté d'expression, liberté de culte...) et les droits (droit de vote, droits des femmes...) en vigueur à partir de quelques exemples concrets.

6e : L'apprentissage de la notion de règle et du droit passe par l'apprentissage d'un vocabulaire juridique simple (loi, norme, charte, code, convention) étudié en situation. Le travail sur le règlement intérieur et sur la charte numérique doit viser à faire comprendre la place de ces textes dans la hiérarchie des normes, le lien avec les valeurs et leur bien-fondé comme moyen de protection.

Avant la séance

Lecture préalable à la séance (15 min)

En fonction des contextes et du niveau des élèves : faire lire les textes avant la séance (par exemple au cours d'un dispositif "Quart d'heure de lecture", ou lors d'une APC avec les élèves les plus en difficulté, ou en lecture offerte à l'ensemble de la classe).

Consigne

« Ces quatre textes sont à lire avant la prochaine séance d'enseignement moral et civique. Nous avons besoin de bien les connaître pour en parler ensemble. »

Les élèves

1. Lisent les documents.
2. Repèrent la date et le titre donné (nature du document) à chaque texte.

L'enseignant

1. Distribue les documents la veille ou la semaine précédant la séance.

ASH

Aborder les textes dans deux contextes différents (domicile et école) permet de varier les approches, de multiplier les occasions de s'appropriier les contenus.

SÉANCE 1

1. Annonce du plan (5 min)

Thème

« Aujourd'hui, vous allez travailler sur des règles et des lois qui nous permettent de vivre ensemble, en sécurité et dans le respect de chacun. »

Objectif

« Nous allons observer les différences entre tous les textes écrits pour nous permettre de vivre ensemble : nos règles de vie de classe, nos règles de vie dans la cour, les textes de loi et les textes fondamentaux internationaux. »

Critère de réussite

« À la fin de cette séance, vous devrez être capables d'expliquer la différence entre une loi et une règle. »

Plan de séance

Phase individuelle : « Dans un premier temps, vous allez relire les quatre textes. »

Phase collective : « Ensuite, nous échangerons ensemble sur votre choix et vos justifications pour répondre à ma question. »

Phase d'écriture : « Pour conclure cette séance, nous réaliserons un schéma. »

2. Phase individuelle (15 min)

Lecture du corpus de quatre textes : Convention internationale des droits de l'enfant, Déclaration des droits de l'Homme et du citoyen, Loi du 29 juillet 1881 sur la liberté de la presse, Charte de la laïcité à l'école.

Consigne

« De ces quatre textes, quel est le texte qui s'applique au plus grand nombre de personnes ? Quel est le texte qui s'applique au plus petit nombre de personnes ? »

Les élèves

1. Relisent les textes.
2. Choisissent le texte qui s'applique au plus grand nombre de personnes ; inscrivent son titre dans la première colonne du document support ; ajoutent un extrait du texte ou une explication pour justifier leur choix.
3. Choisissent le texte qui s'applique au plus petit nombre de personnes ; inscrivent son titre dans la deuxième colonne ; ajoutent un extrait du texte ou une explication pour justifier leur choix.
4. Peuvent organiser ensuite les quatre textes sur leur table du plus général au plus spécifique.

Différenciation possible

1. Regrouper les plus faibles lecteurs pour une lecture à plusieurs voix et un repérage des éléments clé avec des feutres de couleur.
2. Proposer aux petits lecteurs les deux textes (le plus large - la convention internationale des droits de l'enfant - et le plus restreint - la charte de la laïcité à l'école). Choisir quel texte va dans quelle colonne avant de lire les deux autres.

3. Phase collective (20 min) : discussion réglée

Mise en commun et débat argumenté

Les élèves comparent leurs classements en justifiant leurs choix grâce aux éléments relevés sur leur fiche.

Apports de vocabulaire par l'enseignant

Charte : texte rédigé par un groupe de personnes qui s'engagent à en respecter les contraintes ;

Convention internationale : texte rédigé et ratifié par des États qui s'engagent à l'appliquer et faire évoluer leurs Lois nationales dans ce sens ;

Déclaration : texte rédigé par un groupe de personnes pour indiquer leur état d'esprit ;

Loi : dans une République, texte rédigé par les représentants du peuple qui s'impose à tous les citoyens concernés.

Consigne

« Je vais noter vos propositions au tableau. Pour chaque proposition, vous devez indiquer l'indice qui vous a permis de décider.

Relance possible :

Voici le titre : de la règle à la loi.

Est-ce une loi ou une règle qui s'applique au plus grand nombre ? »

Les élèves

1. Débattent à deux ou à quatre pour proposer un classement satisfaisant.
2. L'ambassadeur du groupe fait part des choix argumentés.

Liste d'éléments à faire émerger :

- Hiérarchie entre les textes ;
- Compatibilité des textes entre eux.

L'enseignant

1. Note au tableau les arguments des groupes (extraits de textes, mots opposés deux à deux, etc.)
2. Encourage les élèves à justifier leurs choix en appui des textes et de leurs connaissances.

4. Phase d'écriture et de publication (15 min)

Consigne

« Comment pourrions-nous représenter l'organisation des lois et des règles, de celle qui concerne le plus de personnes, à celle qui en concerne le moins ? »

Hiérarchie représentée à la façon des élèves (par exemple : cercles concentriques, pyramide)

Les élèves

1. Proposent une organisation visuelle. Recopient la trace écrite.
2. Trouvent un titre au schéma.

L'enseignant

1. Valide et dessine l'organisation visuelle.

Informations pratiques

- Faire publier dans le groupe « LaLoiNosRègles » sur EduTwit

- Penser à faire apparaître sur chaque tweet la balise : [#LaLoiNosRègles](#)

[@EMCpartageons](#) Réponse de l'élève. Prénom de l'élève [#LaLoiNosRègles](#)

SÉANCE 2

1. Annonce du plan (5 min)

Thème

« Aujourd'hui, vous allez poursuivre votre travail sur les règles et les lois qui nous permettent de vivre ensemble, en sécurité et dans le respect de chacun. »

Objectif

« Nous allons observer les points communs entre les textes que nous avons lu et le règlement intérieur de l'établissement, ainsi qu'avec les règles de la classe. »

Critère de réussite

« À la fin de cette séance, vous devrez être capables de dire quelle règle dans notre groupe respecte les lois françaises que nous connaissons (DDHC et charte de la laïcité affichées dans la classe). »

Plan de séance

Phase individuelle : « Dans un premier temps, vous allez lire les règles de la classe / un extrait du règlement intérieur. »

Phase collective : « Ensuite, nous échangerons ensemble sur les points communs que vous aurez observés avec les textes de Loi que nous connaissons et je vous poserai une question. »

Phase d'écriture : « Pour conclure cette séance, nous rédigerons des textes pour partager nos réflexions. »

2. Phase individuelle (25 min)

Lecture individuelle des règles de la classe ou d'un extrait règlement intérieur de l'établissement.

Consigne

« Dans le schéma que nous avons produit à la séance précédente, où pourrait-on situer les règles de la classe ? »

Les élèves

1. Lisent les nouveaux textes à leur disposition.
2. Notent points communs et différences.
3. Proposent une place dans la hiérarchie des normes.

L'enseignant

1. S'assure que tous les élèves ont accès au schéma de la séance précédente.
2. Encourage les élèves à échanger par binôme après une première lecture individuelle.

3. Phase collective (20 min)

Débat argumenté

« Pour qu'elle soit juste et respectueuse des lois françaises, qu'est-ce qu'une bonne règle de classe ? »

Les élèves

1. Partagent et explicitent leurs choix.
2. Expriment leurs questions.
3. Observent qu'il existe des points de vue différents mais une hiérarchie des normes.

L'enseignant

1. Montre la question écrite au tableau.
2. Distribue la parole si besoin.
3. Relance la discussion.
4. Relie les échanges au schéma de hiérarchie des normes.

Liste d'éléments à faire émerger :

- Hiérarchie entre les textes, de celui qui s'adresse au plus grand nombre vers celui qui règle la vie d'un groupe.
- Nécessaire compatibilité des textes entre eux.

4. Phase d'écriture et de publication (20 min)

Consigne

« Par groupe de 2, choisissez et écrivez une règle de la classe respectueuse de la Loi. »

Différenciation

Fournir un début de phrase : "Dans notre classe, ..."

Les élèves

1. Produisent une phrase en binôme.

L'enseignant

1. Crée les binômes d'élèves (ou laisse les élèves s'associer pour ceux qui ont déjà pris cette habitude de travail).
2. Encourage les élèves et vérifie les productions.

Informations pratiques

- Faire publier dans le groupe « LaLoiNosRègles » sur EduTwit

- Penser à faire apparaître sur chaque tweet la balise : [#LaLoiNosRègles](#)

[@EMCpartageons](#) Réponse de l'élève. Prénom de l'élève [#LaLoiNosRègles](#)

5. Phase de visualisation

La semaine suivante, un rappel de la séance peut être effectué. Il présente l'avantage d'élargir le débat et d'observer les choix de règles différentes en fonction des classes et des établissements, illustrant qu'on peut respecter la Loi sans définir les mêmes règles de groupe.

L'enseignant pourra montrer des tweets d'autres classes via la balise [#LaLoiNosRègles](#) ou l'espace EduTwit, et/ou distribuer un corpus proposant une sélection de tweets à faire lire aux élèves.

Le corpus sera ensuite rangé dans le portfolio d'EMC, en conclusion de la séquence.

Prolongements

- ✓ Impliquer les élèves dans le processus de création des règles, si celles-ci n'ont pas encore été établies.
- ✓ Aborder la distinction entre les lois (immuables, indispensables pour permettre à l'humanité de se vivre) et les règles (correspondant à un contexte et donc modifiables).
- ✓ Comprendre le rôle de la sanction en cas de non-respect d'une loi ou d'une règle (réhabilitation, réparation).
- ✓ Retrouver la séance #Prélude_Loi dans l'EMCthèque pour trouver une séance alternative.

Ressources utiles

- ✓ **Apprendre avec les pédagogies coopératives**, S. CONNAC, ESFéditeur, pages 227 à 239.
- ✓ **Code civil junior**, D. CHAGNOLLAUD de SABOURET, Dalloz